



PRÉVENTION DES DÉCHETS PAR LE RÉEMPLOI

Table des matières

1.	La prévention des déchets par le réemploi	2
1.1.	Prévenir la production des déchets/Les pratiques de prévention	2
1.2.	Qu'est-ce que le réemploi	4
1.3.	Objectifs fixés par la législation.....	4
1.4.	Les acteurs du réemploi.....	5
1.4.1.	L'économie sociale	5
1.1.1.	Les Bruxellois	5
2.	Le secteur de l'économie sociale en Région de Bruxelles-Capitale	6
2.1.	Aperçu général	6
2.1.1.	Structures et fonctionnement des entreprises d'économie sociale	6
2.1.2.	Deux sources de données : la fédération Ressources et Bruxelles Environnement	6
2.1.3.	Filières d'activité	7
2.1.4.	L'emploi dans le réemploi.....	7
2.1.5.	Les labels de garantie	8
2.2.	Performance	9
2.2.1.	Tonnage collecté par l'économie sociale auprès des ménages par les structures subsidiées et performances de gestion	9
2.2.2.	Performance pour la filière textile	10
2.2.3.	Performance pour la filière des encombrants et de la brocante.....	11
2.2.4.	Performance pour la filière des DEEE.....	12
2.2.5.	Performance pour la filière des consommables informatiques	12
2.2.6.	Performance pour la filière des vélos	13
3.	Les Bruxellois vis-à-vis du réemploi	13
3.1.	Les obstacles au réemploi : des facteurs externes et internes	13
3.1.1.	Obstacles extérieurs liés au contexte social et environnemental.....	13
3.1.2.	Obstacles intérieurs limitant la démarche de réemploi.....	14
3.2.	Des dispositions au réemploi variables suivant le profil socio-démographique et individuel	15
3.2.1.	Typologie socio-démographique des usagers.....	15
3.2.2.	Profils d'usagers	16
4.	La pratique du réemploi en fonction des modalités et du flux d'objet	18
4.1.	Les modalités du réemploi	18
4.2.	L'achat-vente en seconde main : ce qui fonctionne et ne fonctionne pas.....	18
4.2.1.	Les canaux de la seconde main.....	18



4.2.2. Les motivations.....	19
4.2.3. Les obstacles : des freins émotionnels et rationnels.....	20
4.2.4. Recommandations.....	21
4.3. Adhésion au réemploi en fonction des flux d'équipements ¹⁶	21
5. Conclusions	25
Sources	26

1. La prévention des déchets par le réemploi

1.1. Prévenir la production des déchets/Les pratiques de prévention

A l'heure actuelle, les équipements dont les ménages et les entreprises se défont passent généralement dans la catégorie des déchets. Ils sont alors au mieux, recyclés, et au pire, incinérés. Or ces équipements sont souvent réparables ou re-qualifiables et pourraient donc connaître une seconde vie.

En 2017, les ménages bruxellois ont produit 334.000 tonnes de déchets toutes collectes confondues (Bruxelles Environnement¹, 2020) et plus de 40% de ce volume a été collecté sélectivement à l'issue d'un tri effectué par les ménages en préparation au recyclage ou au réemploi (Bruxelles Environnement², 2020).

Le citoyen a progressivement pris l'habitude de trier ses déchets (Bruxelles Environnement², 2020), encadré notamment par les obligations régionales (Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, 2013 ; Bruxelles Environnement³, 2020). Cependant, le traitement des déchets par le recyclage demeure insuffisant pour juguler notre empreinte écologique. D'une part, le recyclage est intensif en énergie, puisqu'il implique la destruction du produit d'origine et sa séparation en ses composants utiles. D'autre part, il ne permet de valoriser qu'une partie de la matière tandis que les parties non recyclables rejoignent les déchets à éliminer.

Il demeure donc important de dépasser le modèle de consommateur linéaire « extraction de matériaux → production → consommation → élimination » et de s'engager dans des pratiques alternatives. En effet, plus on intervient en amont de la production de déchets, plus les retombées sont positives pour l'environnement. Retarder l'arrivée de ces flux d'équipements dans le recyclage et surtout l'incinération contribuerait à réduire significativement l'empreinte écologique des consommateurs bruxellois.

La réduction des déchets passe tant par la maîtrise de la consommation – la promotion de comportements de consommation durables et respectueux de l'environnement – que par l'optimisation de l'usage, ce qui revient soit à allonger la durée de vie des équipements soit à en intensifier l'utilisation. L'allongement de la durée de vie signifie le recours à l'entretien, à la réparation, à la requalification et au réemploi, que cela soit via la revente, le don ou l'échange. L'intensification de l'utilisation se réfère au partage, au prêt, à l'emprunt, à la (mise en) location. Tous ces gestes créent des boucles d'utilisation, qui sont aussi les boucles de l'économie circulaire. Plus la boucle est courte, plus les impacts environnementaux sont réduits. Toutes ces pratiques sous-tendent, par ailleurs, les modèles économiques alternatifs de l'économie collaborative et de l'économie de la fonctionnalité.

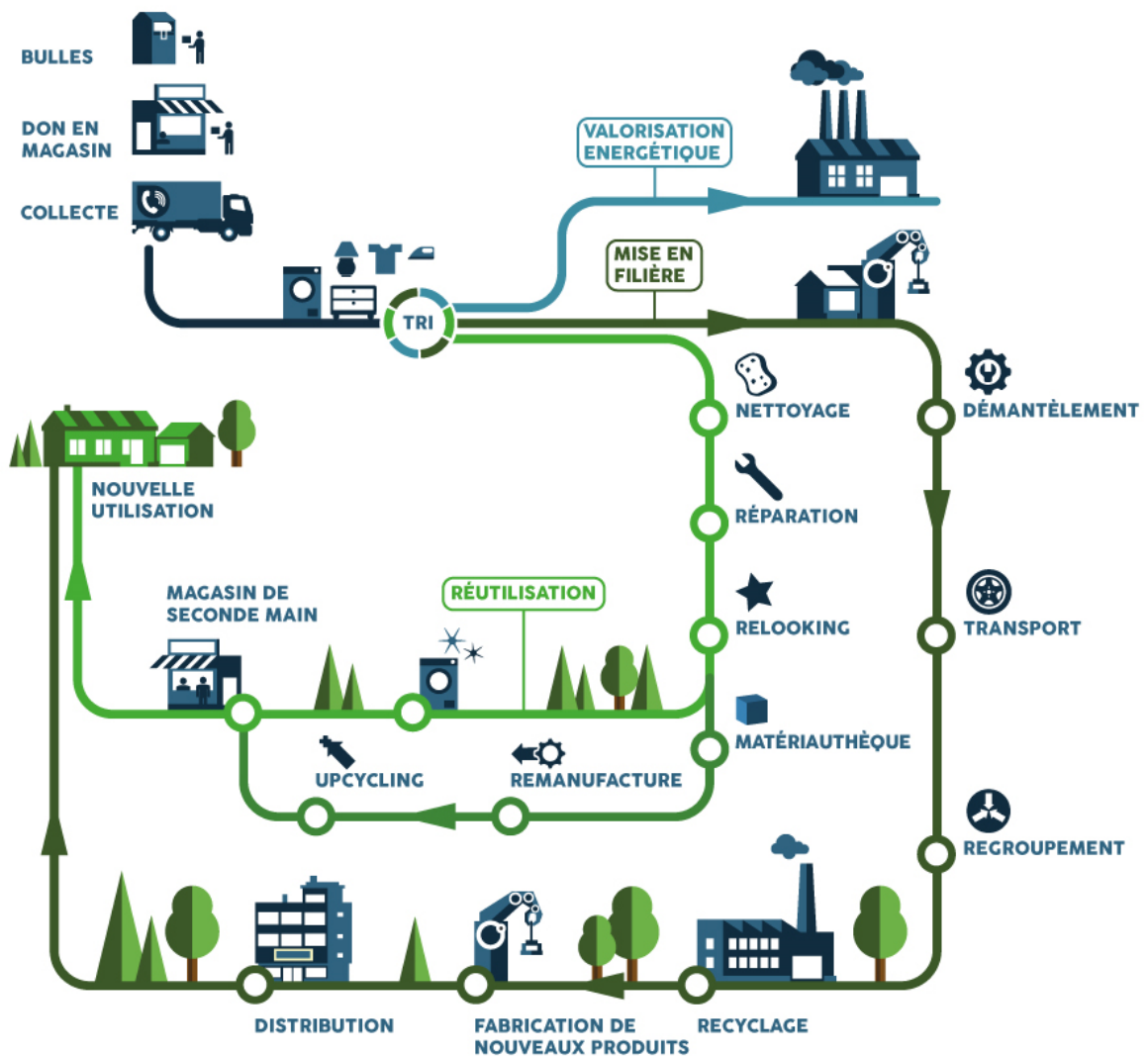


Figure 1 : Les boucles du réemploi

Source : Ressources, 2017



Source : <https://www.res-sources.be/fonctionnement/> →





1.2. Qu'est-ce que le réemploi

Le réemploi, la réutilisation, la requalification permettent de prolonger la durée de vie des objets en remettant en usage des biens qui auraient pu être jetés sans que ceux-ci ne passent par le stade de déchet. Ces pratiques constituent donc de la prévention en ce qu'elles contribuent à diminuer la quantité de déchets produits et à réduire ainsi directement le coût environnemental lié à leur traitement.

Quelle différence entre le réemploi, la requalification, la réutilisation ?¹

Le réemploi consiste à réutiliser tel quel des éléments sans phase de transformation importante, pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Dans la réutilisation, les biens sont préparés à être réutilisés en passant par des étapes de nettoyage, de réparation, de valorisation (compost, chiffon,...), voire de remanufacture. Les ateliers de réparation de l'économie sociale concernent surtout la filière des vélos, de l'électroménager et du matériel informatique (IT), pour lequel on parle alors de reconditionnement.

La requalification consiste à préparer des produits ou des composants de produits en vue d'une réutilisation pour un usage différent de celui pour lequel ils avaient été conçus. La requalification n'implique pas de modification structurelle physique ou chimique de la matière. Il s'agit, par exemple, de démontage, de transformation et de remanufacture (« remanufacturing » ou « upcycling »). Le remanufacturing est un processus semi-industriel qui récupère la valeur intrinsèque des produits en fin de vie sous forme de composants ou de matière. Par démontage, nettoyage, contrôle et réassemblage, des objets sont recréés, qui peuvent être destinés à un usage différent de celui d'origine (par exemple, des luminaires réalisés avec de la vaisselle). Enfin, les biens qui ne sont pas aptes à la réutilisation mais qui sont recyclables sont démantelés par nature des matériaux (bois, métal, plastique,...) et envoyés vers les filières de recyclage correspondantes. Dans tous ces procédés, il est essentiel que la collecte des équipements usagés préserve le potentiel maximum de réemploi des équipements ; on parle de collecte « préservante ».

Les acteurs de l'économie sociale occupés dans le réemploi développent les activités de collecte, de préparation au réemploi (tri, réparation, requalification) et de vente. Ils permettent de donner une nouvelle vie aux produits tout en créant des emplois locaux peu qualifiés.

Ces dernières années, les pratiques de réemploi se sont développées, stimulées par l'interdiction de mise en décharge de certains matériaux recyclable et par une hausse des tarifs de reprise de certains déchets.

1.3. Objectifs fixés par la législation

Au niveau européen, des objectifs en matière de recyclage et de préparation au réemploi des déchets municipaux sont fixés par la directive 2008/98/EC. Ils visent d'atteindre un taux de recyclage et de préparation au réemploi de 55% en 2025, 60% en 2030 et 65% en 2035.

Cependant, ces objectifs s'appliquent au total du volume de déchets municipaux injectés dans une filière de recyclage ou préparés au réemploi. Ils ne permettent donc pas d'objectiver spécifiquement l'effort en matière de réemploi. Or, le traitement des déchets par le recyclage et la prévention par le réemploi diffèrent fondamentalement. La Commission européenne entend proposer prochainement une méthode de rapportage spécifique pour la préparation au réemploi.

En décembre 2015, la Commission européenne adopte un plan d'action en faveur de l'économie circulaire². Ce plan reprend un ensemble de 54 mesures visant à aider les entreprises et les consommateurs européens à opérer la transition vers une économie plus circulaire, dans laquelle les

¹ RESSOURCES, 2017, « Observatoire de la reutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2017 », p. 4-5

² COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS, décembre 2015, « Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire », COM/2015/0614. Disponible sur [<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52015DC0614>]



ressources sont utilisées de manière plus durable. Les propositions couvrent l'ensemble du cycle de vie, depuis la production et la consommation jusqu'à la gestion des déchets et le marché des matières premières secondaires.

Dès 2016, le Gouvernement fédéral belge élabore un Plan d'Action qui encadre la vision du gouvernement fédéral quant à la transition vers une économie circulaire³. Le document rassemble 21 mesures qui vont du développement de modèles économiques innovants favorisant l'écoconception, au soutien à la réparation, en passant par une meilleure garantie pour les consommateurs.

Enfin, le cinquième plan de gestion des ressources et des déchets de la Région bruxelloise⁴, approuvé en 2018, définit un cadre pour le développement du réemploi d'équipements répondant à la demande des ménages comme des activités professionnelles. Outre la subsidiation du secteur (effective depuis l'Arrêté du Gouvernement du 11 mars 2004 relatif à l'agrément et à la subsidiation des associations), de nouvelles mesures visent à assurer aux acteurs de l'économie sociale l'accès prioritaire et gratuit au gisement des flux, ainsi qu'à organiser la collecte préservante des flux auprès des citoyens.

1.4. Les acteurs du réemploi

S'il importe de soutenir les initiatives qui facilitent l'optimisation de l'usage des équipements, il convient d'accompagner l'engagement des citoyens dans cette transition des modes de consommation et de gestion des équipements du quotidien. Une fois le recours à la location ou à l'échange épuisé, le don vers les entreprises d'économie sociale actives dans le réemploi est une solution à promouvoir. Cette fiche explorera le rôle de deux acteurs clés du réemploi : les structures de l'économie sociale d'une part, les usagers et leurs dispositions vis-à-vis du réemploi, d'autre part.

1.4.1. L'économie sociale

Des entreprises d'économie sociale collectent divers flux d'objets usuels usagés pour les préparer au réemploi ou, le cas échéant, au recyclage. Les différents biens collectés sont valorisés au mieux, et remis sur le marché via les boutiques de seconde main. En mettant en œuvre la collecte, la réparation et la remise en vente d'une série de flux d'objets d'équipements, le secteur joue un rôle dans la prévention des déchets à Bruxelles. Il s'inscrit également dans la logique de l'économie circulaire en favorisant la formation de boucles de consommation en circuits courts. Malheureusement, le secteur peine à augmenter les volumes traités, faute notamment de pouvoir bénéficier de collectes suffisamment préservantes et d'accéder au gisement de certains flux.

L'association Ressources, qui fédère les entreprises d'économie sociale des Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale, collecte de nombreuses données concernant les activités et l'emploi dans le secteur. Elles forment une source précieuse d'information sur le fonctionnement et les performances du secteur puisqu'il n'existe pas d'autres statistiques facilement accessibles sur le sujet. Ces données sont exploitées et publiées périodiquement dans un Observatoire de la réutilisation, et reprises dans cette fiche en regard des dernières données produites par Bruxelles Environnement (données budgétaires relatives aux subsides alloués aux structures d'économie sociale et relatives aux tonnages collectés par flux).

1.4.2. Les Bruxellois

En tant qu'usagers, l'engagement des citoyens dans la démarche de transition vers une économie plus circulaire est un aspect crucial. Afin d'encourager l'optimisation de l'usage des équipements et

³ MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, octobre 2016, « Ensemble, faisons tourner l'économie en développant l'économie circulaire en Belgique ». Disponible sur https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/econ-circ-fr-light.pdf

⁴ BRUXELLES ENVIRONNEMENT, novembre 2018, « Plan de Gestion des Ressources et des Déchets – Pour une consommation durable, sobre, locale et circulaire. Pour une société zéro déchet », page 8



l'allongement de leur durée de vie, il est utile de connaître la disposition des Bruxellois vis-à-vis du réemploi et d'identifier les freins et les incitants à sa pratique.

En 2015 et 2016, Bruxelles Environnement a commandité deux études^{5 6} visant à comprendre les comportements des citoyens vis-à-vis du réemploi, de la réutilisation et de la réparation, dans une perspective qualitative aussi bien que quantitative. Il s'agissait, d'une part, de déterminer les motivations et les freins prévalant à l'adoption ou non des comportements de réutilisation ou de réemploi, et d'autre part, de comprendre par quels canaux l'information passe. Cette fiche passe en revue les résultats principaux de l'une de ces études.

2. Le secteur de l'économie sociale en Région de Bruxelles-Capitale

2.1. Aperçu général

2.1.1. Structures et fonctionnement des entreprises d'économie sociale⁷

Les acteurs de l'économie sociale peuvent adopter différentes structures : coopératives, sociétés à finalité sociale, associations, mutuelles, fondations. Ce secteur se caractérise par une priorisation de l'aspect social sur la recherche de profit. A travers l'offre d'un service de proximité, les entreprises d'économie sociale ont pour objectif le service à la collectivité, la création d'emplois, la formation de personnes peu qualifiées ainsi que la préservation de l'environnement. Leur mode de fonctionnement est caractérisé par une gestion autonome, démocratique et participative. Les bénéfices des activités sont majoritairement affectés à l'objet social de l'entreprise.

2.1.2. Deux sources de données : la fédération Ressources et Bruxelles Environnement

Certaines entreprises d'économie sociale sont agréées et subsidiées pour développer la préparation au réemploi des textiles, des encombrants (meubles, articles ménagers et de loisirs) et des déchets électriques et électroniques. Un Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale permet d'agréer des associations actives dans la récupération des biens usagés et leur donne accès, depuis 2004, à des subsides régionaux proportionnels aux quantités de déchets collectées en Région bruxelloise et réellement réutilisés. Cet agrément leur ouvre également les portes au taux de TVA réduit sur les ventes de biens seconde main.

Bruxelles Environnement est l'organisme qui gère la subvention des associations d'économie sociale et récolte les données relatives à leurs performances de collecte et de mise au réemploi. Le nombre de structures subsidiées est relativement stable et varie entre 5 et 7 depuis 2004⁸. En 2017, six associations actives dans la collecte et la gestion de déchets textiles, encombrants et d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ou des cartouches d'imprimante étaient soutenues par la Région pour leurs activités déficitaires de collecte, de réemploi et de recyclage. Il s'agit de : Les petits Riens ; Oxfam – Solidarité ; La Poudrière ; Terre ; L'Armée du Salut et GIGA Services. Ces entreprises disposent toutes de leurs points de collecte, de leurs centres de tri et de traitement, et de magasins où les biens de seconde main sont vendus.

Par ailleurs, l'association Ressources fédère les entreprises d'économie sociale des Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources selon une dynamique d'économie circulaire.

De même que les structures subsidiées, le nombre d'entreprises bruxelloises membres de la fédération Ressources augmente peu ; il est passé de 9 à 12 entre 2004 et 2016⁷, avant de redescendre à 11 en

⁵ DEDICATED, 2018. « Baromètre des opinions et des comportements de la population bruxelloise en matière environnementale », étude pour le compte de Bruxelles Environnement. Document non publié

⁶ EGÉRIE RESEARCH, 2015, « Analyse qualitative des comportements de réutilisation et de réparation des produits en région de Bruxelles-Capitale à l'aide de focus-groupes ». Document non publié

⁷ RESSOURCES, 2017, « Observatoire de la réutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2017 »

⁸ Données de Bruxelles Environnement, 2019



2017⁹. Ces chiffres cachent néanmoins des mouvements d'entrée et des sortie, et un certain roulement s'observe, tant au sein des structures subsidiées que parmi les membres Ressources.

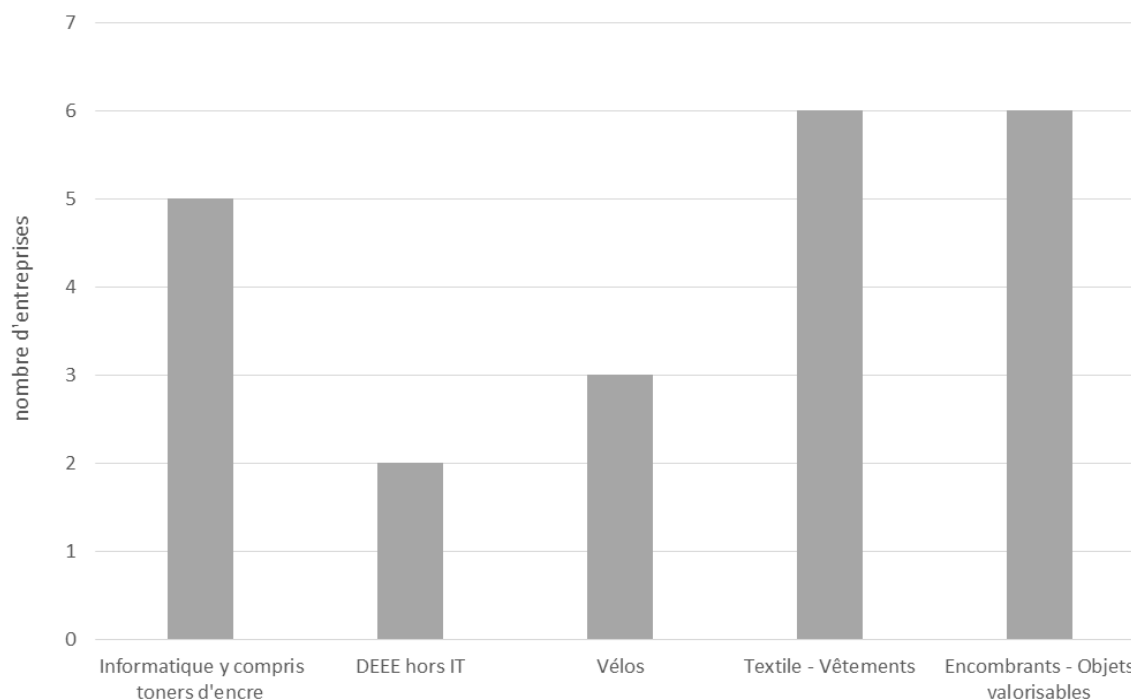
2.1.3. Filières d'activité

En 2016, les infrastructures membres du réseau Ressources à Bruxelles comptent 6 centres de tri, 10 ateliers de réparation et 24 magasins de seconde main. Comme l'indique la

Figure 2, les filières d'activité les mieux représentées au sein des entreprises membres Ressources à Bruxelles sont : les vêtements et les textiles ainsi que les encombrants et les objets valorisables. Viennent ensuite le matériel informatique (y compris les toners d'encre), et enfin les vélos et les DEEE hors IT.

Figure 2 : Filières d'activité des membres Ressources bruxellois en 2016

Source : Ressources, 2017, « Observatoire de la réutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2017 »



2.1.4. L'emploi dans le réemploi

Les entreprises d'économie sociale représentent également une source de création d'emplois non négligeable, en particulier d'emplois peu qualifiés. Les entreprises membres de Ressources sont majoritairement des PME de moins de 50 travailleurs. La taille moyenne est de 32 postes de travail en équivalent temps plein. Aux niveaux wallon et bruxellois, le secteur comptabilisait, en 2017, l'équivalent de 2896 équivalents temps plein pour 7703 travailleurs⁹. Cela représente une augmentation de 6,8% par rapport à l'année 2016⁷.

Parmi ces travailleurs, 19% sont engagés comme employés, tandis que les volontaires représentent 63%. Le réseau compte encore 7% de travailleurs sous contrat Articles 60 (en collaboration avec les CPAS) et 11% d'apprenants (certaines structures de l'économie sociale ont un statut de centre d'insertion socioprofessionnelle)⁹. En équivalents temps pleins, les entreprises d'économie sociale wallonnes et bruxelloises occupaient donc, en 2016, 43% d'emplois contractuels, 29% de volontariat et 28% de personnes en transition professionnelle (contrats Articles 60 et apprentissage). L'augmentation du nombre de volontaires depuis 2016 est liée à l'arrivée de Repair Together, le réseau des Repair Cafés, dans la fédération Ressources. Ces sites ponctuels de réparation, actuellement au nombre de 200 en Belgique, sont en effet en forte croissance et sont.

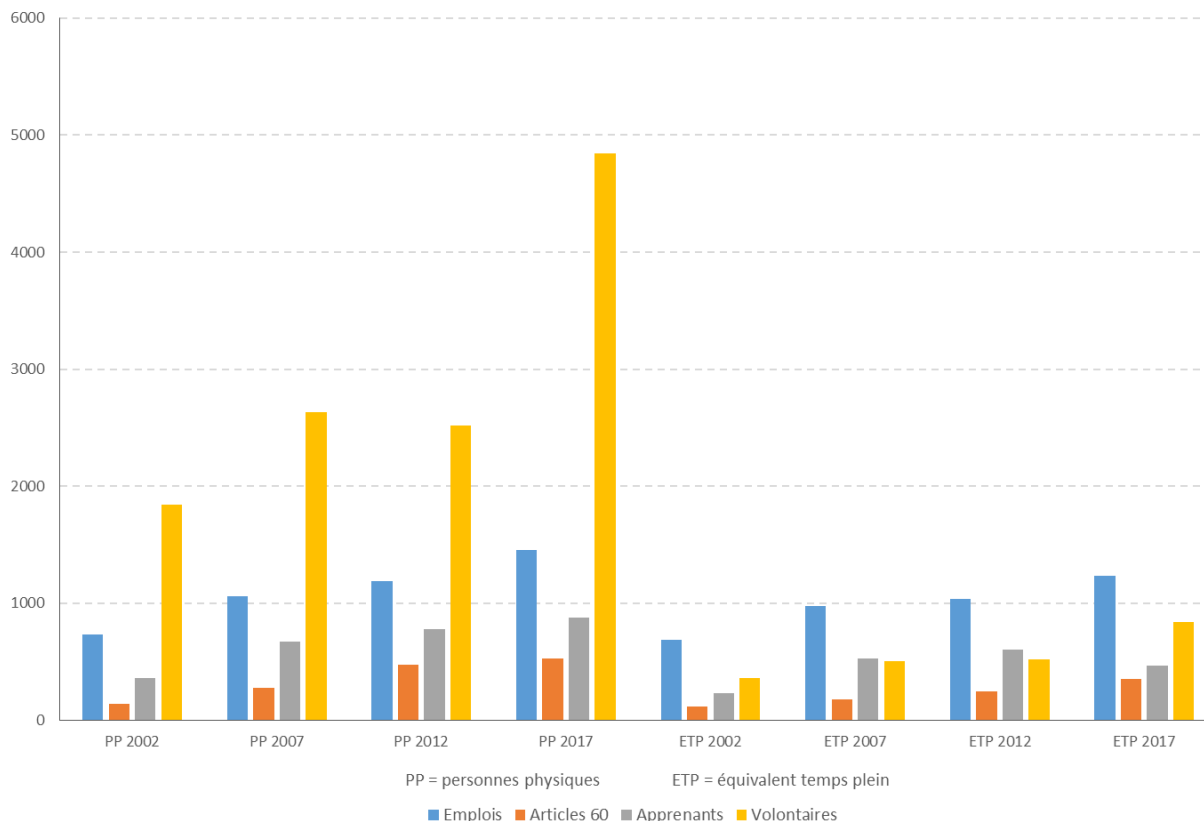
⁹ RESSOURCES, 2018, « Observatoire de la réutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2018 »



La Figure 3 détaille l'évolution de la structure de l'emploi dans les structures membres de Ressources en Wallonie et à Bruxelles de 2002 à 2017.

Figure 3 : Evolution de l'emploi auprès des membres wallons et bruxellois de la fédération Ressources de 2002 à 2017

Source : Ressources, 2018 (données 2017)



Comme le suggère la structure de l'emploi, le secteur représente également une opportunité d'insertion professionnelle. Un nouveau métier a d'ailleurs émergé : le valoriste. Son rôle est de veiller à maximiser l'utilisation des ressources. Il extrait du flux des déchets les biens réutilisables pour lesquels il existe des filières de traitement et de commercialisation identifiées. En amont, il veille aussi à ce que les déchets soient collectés de façon préservante et, en bout de chaîne, à ce qu'ils soient triés de manière optimale en vue du recyclage.

2.1.5. Les labels de garantie

Différents labels garantissent la qualité des produits et services proposés. Le label Rec'Up est accordé aux acteurs wallons et bruxellois de la seconde main engagés dans le respect de normes de qualité. Les entreprises labellisées s'engagent à professionnaliser tous les aspects de leurs démarches ; la collecte, le tri, la réparation, le recyclage et la vente.

Tandis que le label Rec'UP définit des critères d'organisation et garantit une démarche d'amélioration continue tant environnementale et sociale qu'économique, le label Solid'R garantit la finalité sociale et le respect de règles éthiques dans la gestion. Enfin le label ElectroREV assure la qualité des appareils électroménagers récupérés et valorisés. Si le label Rec'Up semble surtout représenté dans les structures actives en Wallonie (on y trouve 16 structures labellisées en 2016 contre 2 à Bruxelles), le label Solid'R est déjà bien implanté à Bruxelles, où 5 des 12 structures membres Ressources l'avaient obtenu en 2016. Enfin, le label ElectroREV ne concerne qu'une seule entreprise bruxelloise.



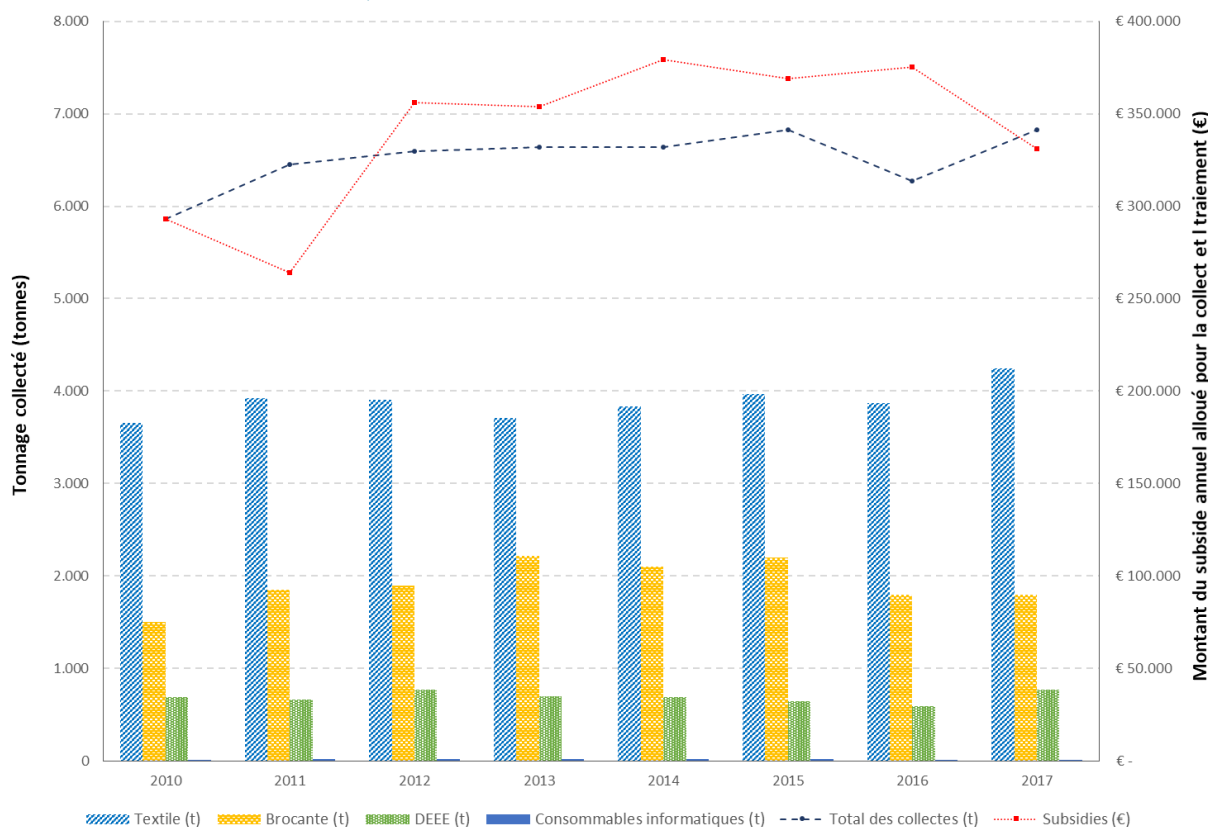
2.2. Performance

2.2.1. Tonnage collecté par l'économie sociale auprès des ménages par les structures subsidiées et performances de gestion

Selon les données collectées par Bruxelles Environnement, le volume collecté par les entreprises subsidiées par la Région est globalement en augmentation depuis 2010, excepté une diminution en 2016 (Figure 4). En 2017, 6.823 tonnes ont été collectées pour les 4 flux principaux¹⁰ : textiles, encombrants & brocante, DEEE et consommables informatiques. Ceci représente 5,8 kg par habitant. Comme le présente la figure 4, les subsides suivent, probablement avec un décalage d'un an, l'évolution des volumes collectés.

Figure 4 : Tonnage collecté par flux et subsides alloués par la Région bruxelloise aux entreprises actives dans l'économie sociale

Source : Bruxelles Environnement, données 2019



Un des obstacles qui demeurent à l'augmentation des volumes traités est l'accès au gisement de certains flux et le fait de bénéficier de collectes suffisamment préservantes. Or, si les résultats actuels sont encourageants, le potentiel reste cependant encore important. En 2015, la Fédération Ressources avait estimé qu'environ 10.000 tonnes d'équipements supplémentaires pouvaient être collectés et réemployés à Bruxelles, tous flux confondus. Le développement du réemploi ne pourra donc se faire sans travailler sur la captation du gisement. Dans le secteur de la construction, notamment, la démolition sélective, qui permet la réutilisation des déchets de construction, est une filière en développement en Région bruxelloise.

Du total des 6823 tonnes collectées en 2017 par les entreprises subsidiées, 3.556 tonnes ont été réemployées après avoir été triées et contrôlées, et éventuellement moyennant une réparation, un nettoyage ou un reconditionnement. Au total, 52 % du volume collecté a donc été proposé au réemploi

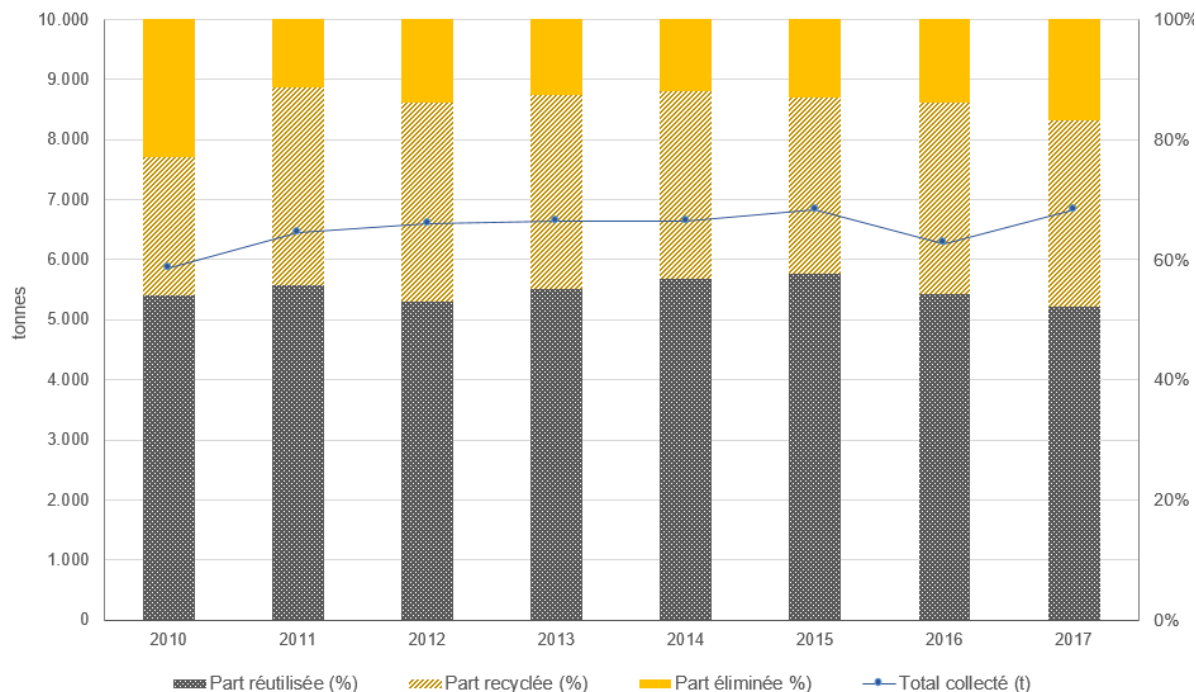
¹⁰ Données Bruxelles Environnement, 2019



(Figure 5), ce qui représente une moyenne de 3 kg par habitant par an. La part de recyclage est de 31% tandis que 17% du volume collecté est éliminé. Les résultats relevés par Ressources auprès de ses membres bruxellois sont similaires et indiquent, pour 2017¹¹, un taux de réutilisation de 54% pour 32% de mise au recyclage et 14% de déchets résiduels (éliminés).

Figure 5 : Evolution des performances de gestion : taux de réutilisation, de mise au recyclage et d'élimination (déchets résiduels) de 2010 à 2017

Source : Bruxelles Environnement, 2019



2.2.2. Performance pour la filière textile

En 2017, plus de 4000 tonnes de textiles ont été collectés par les structures subsidiées par la Région bruxelloise¹² (

¹¹ RESSOURCES, 2018, « Observatoire de la réutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2018 »

¹² Données de Bruxelles Environnement, 2019

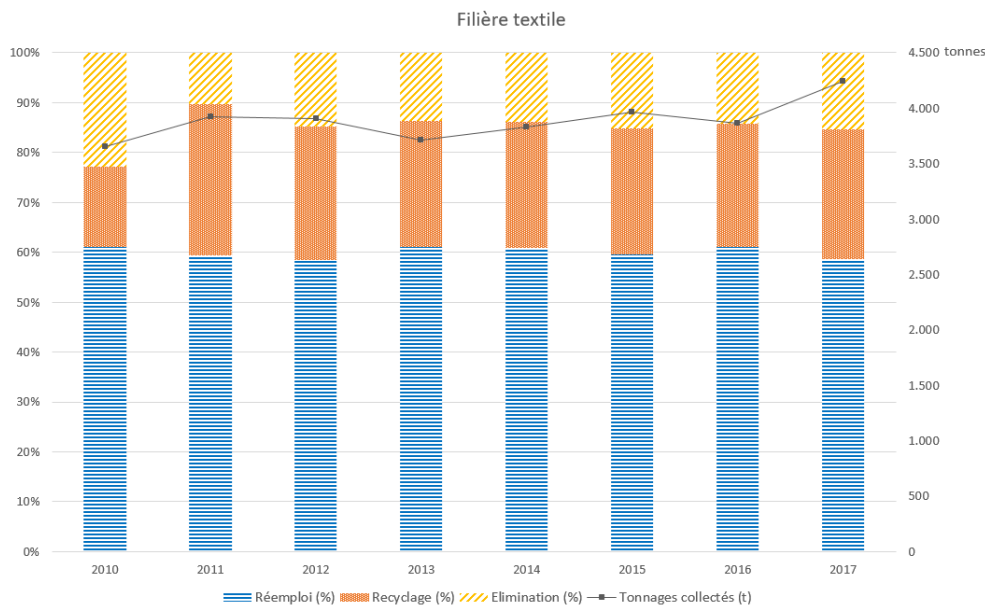


Figure 6). Le volume collecté tend à augmenter depuis 2010. La gestion de ce flux semble, en revanche, se stabiliser autour de 60 % de réutilisation, 25 % de recyclage et environ 15 % de déchets résiduels à éliminer. Les performances réalisées par les structures bruxelloises du réseau Ressources sont du même ordre.



Figure 6 : Performances de gestion dans la filière textile au sein des entreprises subsidiées de 2010 à 2017

Source : Bruxelles Environnement, 2019



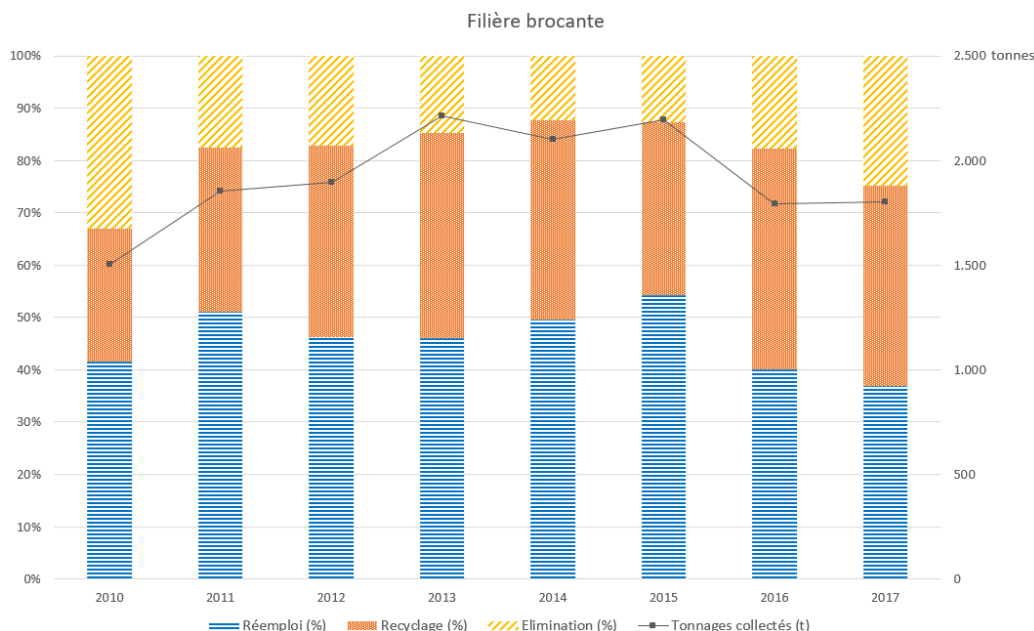
2.2.3. Performance pour la filière des encombrants et de la brocante

Les collectes dans la filière des objets encombrants et de brocante par les entreprises la Région ont fortement augmenté entre 2010 et 2013, passant de 1500 à 2200 tonnes, quantités se sont maintenues jusqu'en 2015 avant de revenir à 1800 tonnes en 2017¹² (

Figure 7). La part cumulée de réemploi et de recyclage a suivi une évolution parallèle, de sorte que la part d'élimination est plus faible (12%) quand les collectes sont importantes. Cependant, si l'on se penche sur le mode de gestion, lorsque les collectes augmentent, la mise en filière de recyclage augmente plus fortement que le réemploi. Du côté des structures membres de Ressources, la part d'objets éliminés est similaire à celle des entreprises subsidiées. En revanche, le taux de réemploi ou de réutilisation est largement supérieur et atteint 80% en 2016.

Figure 7 : Performances de gestion dans la filière des encombrants et brocante au sein des entreprises subsidiées de 2010 à 2017

Source : Bruxelles Environnement, 2019





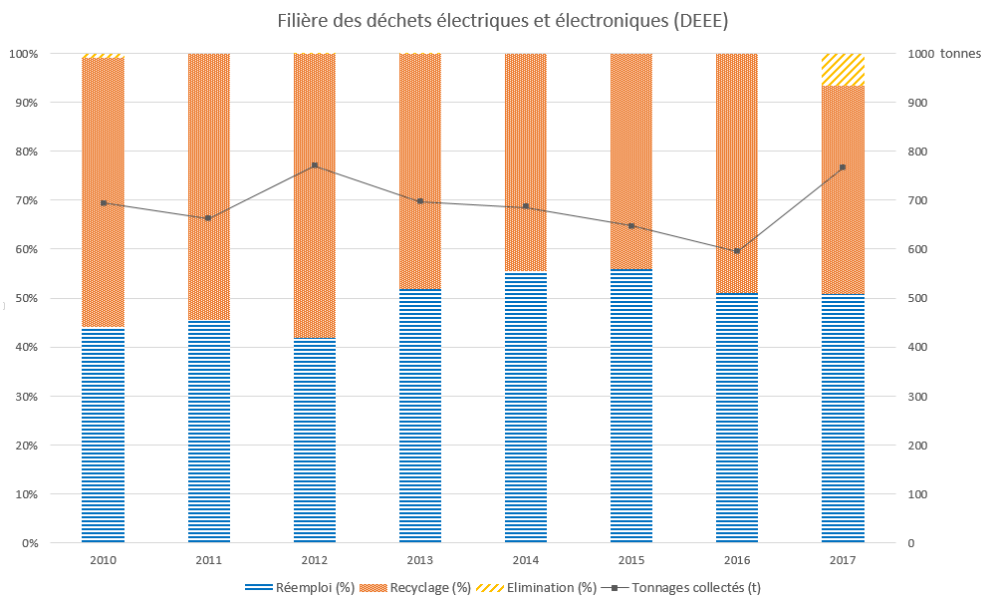
2.2.4. Performance pour la filière des DEEE

Enfin, la filière des objets électriques et électroniques, dont la collecte par les structures subsidiées représente entre 600 et 800 tonnes par an entre 2010 et 2017, est entièrement gérée par le réemploi et le recyclage (

Figure 8). Les objets de cette filière collectés par l'économie sociale qui s'avèrent être en fin de vie sont le plus généralement recyclés. La part de réemploi est d'environ 50%, elle a augmenté entre 2010 et 2015 avant de diminuer légèrement.

Figure 8 : Performances de gestion dans la filière des DEEE au sein des entreprises subsidiées de 2010 à 2017

Source : Bruxelles Environnement, 2019

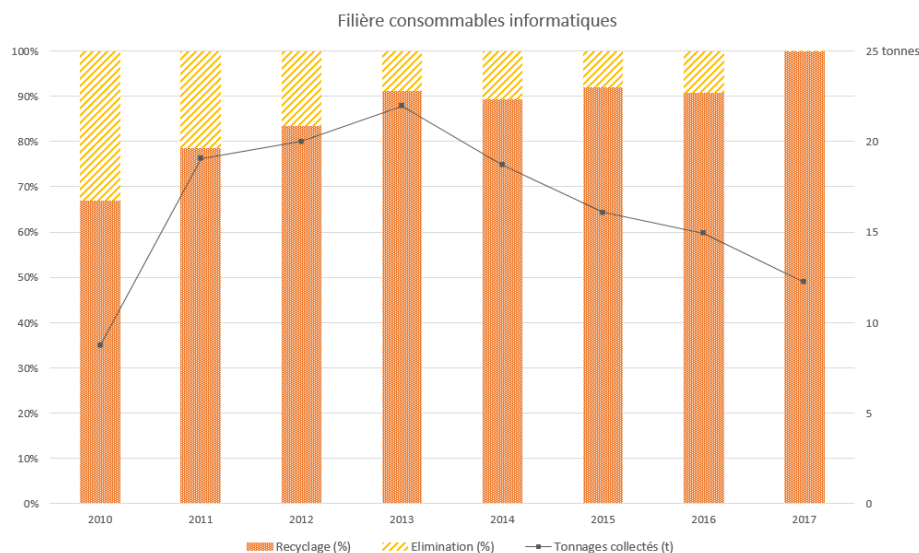


2.2.5. Performance pour la filière des consommables informatiques

Pour ce qui concerne la gestion des consommables informatiques usagés, les cartouches et toners d'encre sont soit recyclés soit éliminés. Au sein des entreprises subsidiées par la Région, les collectes ont doublé entre 2010 et 2013 et ont progressivement diminué depuis lors (Figure 9). Le taux de recyclage a, par contre, augmenté d'année en année pour atteindre 100 % en 2017.

Figure 9 : Performance de gestion dans la filière des consommables informatiques au sein des structures subsidiées de 2010 à 2017

Source : Bruxelles Environnement, 2019



2.2.6. Performance pour la filière des vélos

Ressources collecte également des données concernant la filière des vélos en Région de Bruxelles-Capitale. C'est un flux qui se prête typiquement à la réparation et à la réutilisation. Ainsi, en 2016, 161 tonnes de vélos ont été réparés au sein de structures membres du réseau Ressources. 32 tonnes de vélos ont, par ailleurs, été collectés en tant que dons. Plus de 60 % de ce volume a ainsi pu être proposé à la réutilisation, 34 % a été préparé pour le recyclage des pièces et des matériaux tandis que 3%, soit 1 tonne, a été éliminé.

3. Les Bruxellois vis-à-vis du réemploi

Selon le baromètre des opinions et des comportements 2018, 68 % des répondants estiment que leur façon de consommer a un impact sur l'environnement¹³. Quel est, cependant, l'intérêt des Bruxellois pour le réemploi et les pratiques requalifiantes ?

Deux études réalisées pour Bruxelles Environnement^{14 15} ont permis de cerner plus clairement les pratiques et stratégies actuelles de consommation des Bruxellois, leurs besoins en termes de réparation, de réutilisation ou d'emprunt, ainsi que leurs freins et motivations face aux démarches de réemploi. Dans la première étude, l'identification des motivations et des freins à la réutilisation, ainsi que la mise en évidence des images et croyances généralement attachées aux pratiques de réemploi est révélatrice de tendances actuelles de fond. L'analyse réalisée par le bureau Egerie Research en 2015¹⁵, dont cette fiche reprend majoritairement les résultats, permet notamment aux auteurs d'identifier les leviers à mettre en œuvre afin de promouvoir les pratiques de réutilisation et de réparation des produits au sein de la population bruxelloise. Dans la deuxième étude, un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population bruxelloise, analyse les approches des Bruxellois vis-à-vis du réemploi en fonction de profils typologiques. Ce sondage permet notamment d'identifier des marges de progression possibles en fonction des publics. Les résultats de cette étude peuvent être consultés en détail dans le rapport final¹⁴.

3.1. Les obstacles au réemploi : des facteurs externes et internes

3.1.1. Obstacles extérieurs liés au contexte social et environnemental

¹³ DEDICATED, 2018

¹⁴ SONECOM, 2016

¹⁵ EGERIE RESEARCH, 2015



Bruxelles est riche en initiatives locales et accueille un tissu associatif important, même si des disparités existent entre les communes. Dans le réemploi, l'initiative des usagers et le contact entre les gens est déterminant. Or, à Bruxelles comme dans d'autres villes, la méconnaissance de ses voisins est fréquente, doublée d'une tendance à se refermer sur sa bulle. Néanmoins, les jeunes, les adultes en phase d'installation dans la vie, ainsi que les parents présentent une attitude davantage tournée vers la sphère sociale, qui se traduit par une participation aux activités sociales et culturelles. Le rôle des enfants apparaît comme activateur social, via l'école et les activités parascolaires.

Certains aspects du contexte actuel tendent à soutenir les démarches vers le réemploi :

- Un contexte économique difficile, qui incite à éviter le gaspillage et à prolonger la vie des objets.
- Un contexte sociétal qui engage à la surconsommation et qui a paradoxalement permis au circuit de la seconde main de se développer considérablement au niveau de l'offre.
- Une médiatisation de la problématique des déchets, qui fait du réemploi une thématique dans l'air du temps et une pratique socialement valorisée.
- Une gestion des déchets de plus en plus coûteuse et contrôlée, qui incite à l'adoption de nouveaux comportements.

En revanche, différents facteurs externes peuvent décourager les individus de s'impliquer dans les pratiques du réemploi. Les pressions suivantes ont été identifiées en lien avec le contexte social et environnemental :

- A un niveau pratique, le contexte urbain bruxellois rend parfois la gestion des encombrants difficile. La vie urbaine signifie pour bon nombre vivre en appartement, avec des espaces de stockage limités et sans disponibilité systématique d'une voiture¹⁶. Le diagnostic établi par le nouveau Plan de Gestion des Ressources et des Déchets de la Région de Bruxelles-Capitale pointe les difficultés rencontrées par les ménages pour accéder aux conteneurs. Par ailleurs, le recours à des professionnels (Bruxelles Propreté, économie sociale) n'est aujourd'hui possible que si les déchets à emporter se trouvent sur le trottoir, ce qui peut être une vraie difficulté pour les personnes âgées, les ménages monoparentaux, les personnes handicapées. Enfin, le volume pris actuellement en charge pour les collectes d'encombrants à domicile est restreint et inadapté aux cycles de déménagements, ce qui force le recours à des sociétés de vide-grenier qui pratiquent parfois des prix exorbitants¹⁷.
- De manière systémique, dans notre société du « jetable », les normes des produits rendent paradoxales, voire difficile, les pratiques liées au réemploi. Tantôt, la qualité très moyenne des objets modernes vendus à bas prix ne permet ni de prolonger leur vie, ni de garantir un avantage de prix comparatif pour l'achat en seconde main (l'achat neuf est souvent moins coûteux que la réparation de l'ancien). Tantôt, l'évolution technologique continue remet en cause la pertinence de prolonger la vie de certains objets, dès lors que la compatibilité devient régulièrement caduque entre matériel ancien et matériel/logiciel récents (électronique), ou que les normes énergétiques rendent les nouveaux appareils plus efficaces (électroménagers).
- Les prescriptions sociales font que certains individus peuvent subir un stress émotionnel lié à l'adhésion à de nouvelles modalités de transaction dans une société encore fortement ancrée dans l'idée que « consommer c'est exister ». En effet, les règles en matière de consommation (l'achat classique) connues de tous et le cadre de référence légal créent un contexte rassurant pour la transaction. La valeur fixée de l'objet neuf, la garantie sur l'objet ou encore la notoriété de l'enseigne commerciale participent notamment à ce cadre de référence. En contre-partie, les circuits du réemploi suscitent de la méfiance : Quelle garantie offerte à l'acheteur ? Au sein des réseaux de réemploi, l'économie sociale et les magasins de seconde main offrent le plus de garanties au consommateur et le cadre le plus structuré, comparé aux plateformes d'échange, de don ou aux ateliers de réparation.

3.1.2. Obstacles intérieurs limitant la démarche de réemploi

¹⁶ Environ 40% des ménages bruxellois ne disposent pas d'un véhicule (Bruxelles Environnement, 2018)

¹⁷ Bruxelles Environnement, 2018



Le réemploi repose sur un ensemble de « bons gestes » qui peuvent être guidés par des motivations très diverses. La motivation traduit, à la base, la recherche d'un intérêt personnel, celui-ci pouvant s'accompagner d'une implication très variable envers l'environnement.

Certains facteurs internes peuvent également constituer des pressions à l'encontre du réemploi :

- L'inertie au changement : Les pratiques de réemploi demandent de sortir des circuits classiques de consommation. Le manque de temps, d'énergie, d'envie de faire l'effort constituent différentes formes d'inertie au changement.
- Le principe d'immédiateté, c'est-à-dire l'envie de posséder ou de se débarrasser directement de l'objet.
- La méfiance à utiliser des objets que d'autres ont portés ou utilisés avant nous, la réticence à envisager des rencontres et à organiser des transactions avec des inconnus.
- La méconnaissance des initiatives existantes et du « comment faire ». Le circuit parallèle du réemploi, parfois organisé en réseau d'initiés, peut susciter de la méfiance par la méconnaissance de ses nouvelles règles. A moins d'une clarification explicite, certaines questions peuvent rester en suspens ou de l'ordre de l'implicite. Quelle est la valeur réelle de l'objet « ancien » ? Quelles sont les modalités de la transaction et les garanties en cas de problèmes ? Vu le caractère alternatif des pratiques du réemploi, la stimulation par les tiers est absente ou trop faible pour inciter à s'y engager.
- Le jugement péjoratif ou dépréciatif qui considère que le réemploi s'adresse en priorité aux personnes en précarité. Le réemploi adopte alors une connotation symbolique difficile à dépasser, qui se traduit concrètement – chez les plus aisés – par une intellectualisation des « bons gestes ». Ces derniers s'inscrivent alors soit dans une conviction philosophique et un style de vie (discours du citoyen responsable), soit comme une forme de bonne conscience dans une démarche qui privilégie plus exclusivement le don. L'idée de « don aux pauvres » rend alors difficile et malaisée la position de receveur et apparaît la dialectique « aisés = donateurs » versus « précarisés = receveurs ».

3.2. Des dispositions au réemploi variables suivant le profil socio-démographique et individuel

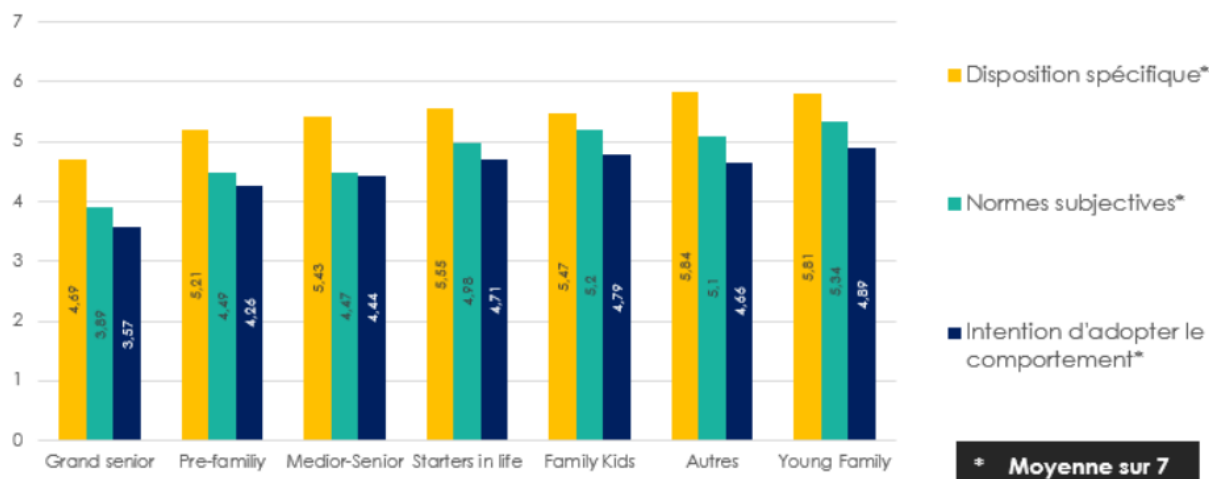
3.2.1. Typologie socio-démographique des usagers

Si les obstacles et les motivations des Bruxellois varient donc en fonction de facteurs externes (contexte, situation, environnement), et internes (croyances et représentations des individus), les facteurs socio-démographiques tels que l'âge (le moment dans la vie, les normes liées à la génération), la situation sociale, le sexe, influencent également la disposition et les pratiques de réemploi. Le sondage des comportements réalisé par Sonecom¹⁴ a permis d'identifier différents profils d'usagers. Ces profils socio-démographiques forment des groupes distincts, déterminés par les valeurs qui guident le comportement des individus vers le réemploi.

Selon ce sondage, les Bruxellois ont, dans l'ensemble, de bonnes dispositions à emprunter au lieu d'acheter. Les moyennes calculées pour trois questions concernant la « disposition spécifique » à emprunter, les « normes subjectives » concernant l'emprunt et « l'intention d'adopter le comportement » présentent, dans tous les groupes, des valeurs comprises entre 50% et 83% (voir 10).

Figure 10 : Dispositions actuelles à emprunter au lieu d'acheter en fonction des profils socio-démographiques

Source : Sonecom, 2016



L'analyse met également en évidence un effet « famille » qui prédispose davantage aux comportements de réemploi. Les ménages avec enfant(s) apparaissent en effet les mieux disposés à adopter ce comportement, au contraire des jeunes ménages sans enfants et de la génération précédente. On peut raisonnablement supposer que l'aspect économique intervient, mais aussi une conscience écologique vis-à-vis des enfants. Les grands séniors n'imaginent, par contre, pas changer leurs habitudes.

Au niveau socio-démographique, des différences s'observent donc :

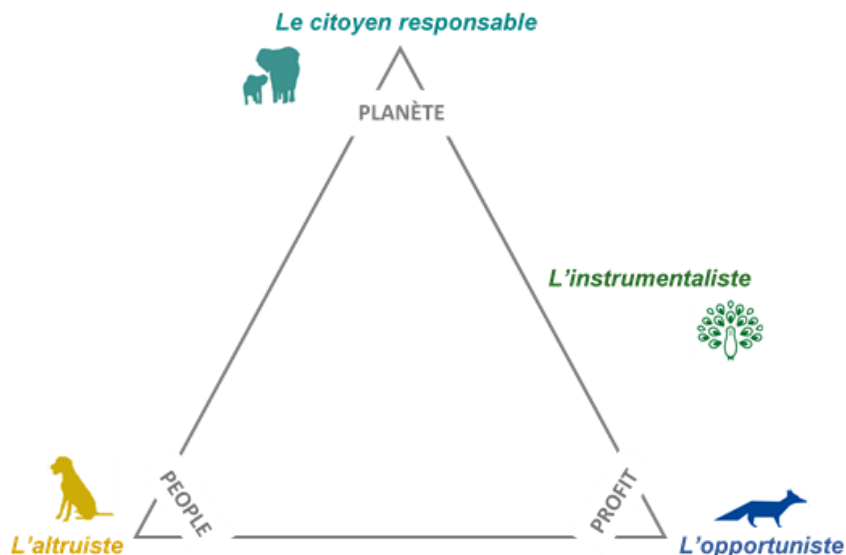
- Entre les plus jeunes et les plus âgés : Chez les premiers, qui ont grandi dans le système de la sur-consommation et du jetable, une lassitude face à ce système ainsi qu'une éducation ou une sensibilisation via l'école au non gaspillage peut donner lieu à une envie de « consommer autrement ». Chez les seconds, on trouve un respect de l'objet, ancré dans un regard nostalgique sur le passé où les objets étaient souvent de meilleure qualité et plus durables. Les valeurs héritées d'une éducation au non gaspillage et à l'importance du faire soi-même s'opposent toutefois à la valeur de l'achat neuf, souvent représentatif de la réussite sociale.
- Entre les femmes et les hommes : Les femmes apparaissent davantage impliquées dans la démarche de réemploi que les hommes. Elles sont plus présentes sur les réseaux et communautés qui se forment sur le net, dans les communes, via les copines ou les collègues. Elles sont aussi plus fréquemment interpellées par la dimension artistique de la démarche de réemploi, notamment en ce qui concerne la création textile, et aussi plus impliquées dans le réemploi du matériel de puériculture. Les hommes s'impliquent davantage dans le DIY et la réparation. Ils ont généralement le dernier mot au niveau de la réparabilité d'un appareil, et la gestion des encombrants leur incombe.
- Suivant le rôle de prescripteur joué par l'enfant : L'enfant peut être un prescripteur, soit en faveur du réemploi soit en défaveur de celui-ci. Il apparaît, en effet, comme un facteur prescripteur du comportement de consommation. Ainsi, lorsqu'il y a une sensibilisation citoyenne des parents, ou des enfants (via l'école notamment), ou qu'est pris en compte le côté temporaire de l'usage du matériel pour enfants, l'enfant est activateur du comportement de réemploi et stimule des boucles de réemploi. En revanche, l'enfant peut peser en défaveur du réemploi lorsque prédomine l'envie de lui faire plaisir – ou aux parents – en suivant les tendances ou encore lorsque l'image sociale auprès des pairs pèse plus fortement. La famille apparaît en tous cas comme un cercle naturel du don, de l'échange et du réemploi.

3.2.2. Profils d'utilisateurs

Au cours de leur étude sur les comportements de réparation et de réutilisation, Egérie Research¹⁵ a identifié quatre profils typologiques motivationnels face au réemploi : « le citoyen responsable », « l'instrumentaliste », « l'altruiste », « l'opportuniste ». Ces quatre profils sont définis en fonction de leur affinité par rapport à trois valeurs, définies comme « Planète », « Profit », « People ».

Figure 11 : Les profils typologiques motivationnels « Profit-People-Planète »

Source : Egérie Research, 2015



Le profil du « citoyen responsable », positionné sur le pôle « Planète », est caractérisé par un souci de l'environnement. Il a une conscience active des problèmes des déchets et des conséquences de la surconsommation. Ses motivations au réemploi s'appuient sur des convictions personnelles, s'inscrivent dans une philosophie et un style de vie. Ce profil se retrouve plus largement parmi les jeunes. Il pense : « *Je consomme en tenant compte du respect de l'environnement et d'une qualité de vie personnelle et collective* ».

Le profil de « l'opportuniste » se positionne sur le pôle « Profit ». Pour lui, le réemploi peut être une façon facile et économique de se débarrasser d'un objet, une manière de réaliser un gain financier, de faire une bonne affaire. En fonction de la nécessité, ou de l'envie, le réemploi lui permet de faire l'économie de l'acquisition d'un bien neuf ou, à l'inverse, de racheter neuf. Ce profil est un peu plus présent chez les hommes. Le raisonnement est le suivant : « *Je pratique le réemploi parce que ça coûte moins cher ou parce que c'est pratique quand je veux me débarrasser de quelque chose.* »

Pour le profil de « l'altruiste », positionné sur le pôle « People », la pratique du réemploi est motivée par la dimension sociale. C'est-à-dire le côté charitable, le plaisir de faire plaisir, l'envie ou le besoin d'être gratifié. Ce profil se retrouve plutôt parmi des femmes et chez les plus âgés. Il pense : « *Pour moi c'est important d'aider les autres. Cela me permet de faire des rencontres et de faire plaisir.* »

Enfin, le profil de « l'instrumentaliste », positionné sur l'axe « Planète-Profit », adopte les pratiques du réemploi à des fins créatives, voire pour le challenge de redonner vie à un objet, ou bien par passion pour la collection (exemple : les objets vintage). Il accorde une valeur à l'objet, auquel il peut être attaché émotionnellement. Il est animé de l'idée : « *Le réemploi booste ma créativité et j'y vois un côté ludique et original pour conserver mes objets* ».



4. La pratique du réemploi en fonction des modalités et du flux d'objet

4.1. Les modalités du réemploi¹⁸

Le réemploi se pratique via des canaux différents et dans des conditions variées. Il peut se produire dans un sens uniquement – c'est le cas du don, de l'emprunt, du prêt – ou à double sens, comme dans le cas de l'échange, ou de l'achat-vente en seconde main. Il peut être concerné par une transaction, ou se dérouler hors transaction (pour la réparation ou la transformation réalisée soi-même).

- Le don, le prêt, l'emprunt, sont des pratiques axées sur la gratuité. Elles sont très fréquentes entre proches et sont le signe d'une solidarité, d'une amitié et d'une confiance mutuelle. Elles se déroulent à l'opposé du modèle de consommation financière classique.
- L'achat et la vente en seconde main, de même que l'échange, nécessitent une mise en relation des usagers, soit via des sites internet de transaction – qui offrent d'ailleurs la possibilité de transaction avec ou sans contrepartie financière – soit via des magasins.
- La réparation, la transformation, relèvent d'une thématique spécifique en soi dans la mesure où elle implique une compétence, un savoir-faire. La démarche peut être associée ou non au don ou à la vente.

L'adhésion à l'une ou l'autre pratique de réemploi est rarement absolue, les usagers les adoptant plutôt de manière sélective en fonction du type d'objet (de flux). Des logiques différentes prévalent donc selon les pratiques et selon les flux concernés. Il est possible d'identifier, dans les différents cas, des facteurs favorables et défavorables au bon fonctionnement des initiatives de réemploi.

L'analyse du vécu des usagers du réemploi fournit une information sur les aspects qui peuvent faciliter ou au contraire le rendre plus difficile. Trois grands critères se distinguent pour décrire ces vécus :

- Donneur versus receveur : En tant que « créateur », le donneur a davantage tendance à revendiquer l'effort moindre. C'est plutôt au receveur de se déplacer, d'assumer le transport. Quant au receveur, il peut devoir supporter une image sociale péjorative de celui qui reçoit, qui emprunte ou achète en seconde main.
- Gratuité versus contrepartie matérielle : La gratuité simplifie la transaction, en effet il n'est pas besoin de déterminer la valeur matérielle de l'objet. Mais la gratuité banalise aussi la valeur de l'objet et peut susciter de la méfiance de la part du receveur potentiel. La contrepartie matérielle permet une meilleure équité des deux interlocuteurs, à condition bien sûr de trouver un accord.
- Changement de propriétaire ou pas : Le fait de céder définitivement un objet lève la responsabilité, la préoccupation quant à son état futur ; toute crainte que l'objet soit mal entretenu devient non fondée. En revanche, lorsque le transfert est temporaire, la crainte quant à l'état de l'objet à son retour est réelle. Il y a dès lors besoin de garantie, de règles.

En lien avec les structures de l'économie sociale soutenues par la Région bruxelloise, examinons d'une part les facteurs conditionnant l'adhésion à l'achat-vente en seconde main¹⁹, et d'autre part l'adéquation perçue par les usagers des différents flux d'objets aux modalités et pratiques de réemploi.

4.2. L'achat-vente en seconde main : ce qui fonctionne et ne fonctionne pas

4.2.1. Les canaux de la seconde main

L'achat-vente en seconde main s'appuie sur trois canaux principaux : les magasins spécialisés et les associations, les sites et plateformes sur internet, les transactions de privé à privé (dans le cadre de brocantes, vide-dressing, entre amis, familles et particuliers en général).

¹⁸ EGERIE RESEARCH, 2015

¹⁹ Le rapport complet de l'étude (EGERIE RESEARCH, 2015) présente les résultats pour les autres types de pratiques de réemploi.



Internet, et en particulier les sites web à forte notoriété, sont des canaux très plébiscités. Ils jouent en effet un rôle important de moteur à l'adoption de la pratique en reproduisant le fonctionnement de l'achat en ligne d'objets neufs, facilitent la comparaison et l'évaluation. La notoriété de certains sites internet repose en effet sur un système efficace d'évaluation (système de notation, partage d'avis) qui oriente les comportements d'achat et apporte une forme de garantie à l'acheteur comme au vendeur. Par ailleurs, internet initie certains usagers qui n'y participaient pas à des initiatives telles que des brocantes, des vides greniers, etc.

En revanche, les initiatives qui reposent sur les transactions entre particuliers, que ce soit au sein d'un cercle proche (famille, amis) ou plus distant (via brocante, vide-dressing, vide-greniers) suscitent plus de réserves. Les modalités de la transaction sont moins claires, les questions autour de la garantie engageant encore davantage les notions de confiance et d'engagement envers l'autre, surtout lorsqu'il s'agit d'inconnus. Dans certains cas, le manque de transparence engage à la réserve et décourage la transaction.

Tandis que les magasins spécialisés dans la vente de seconde main répondent plutôt à une situation d'urgence – ils permettent en effet de libérer de l'espace immédiatement, tout en réalisant éventuellement un petit profit – la vente sur internet vise plutôt la réalisation d'un profit.

4.2.2. Les motivations

L'analyse des motivations pour se tourner vers la seconde main fait émerger les 3 dimensions du modèle « People – Planète – Profit » présenté au point 3.2.2 :

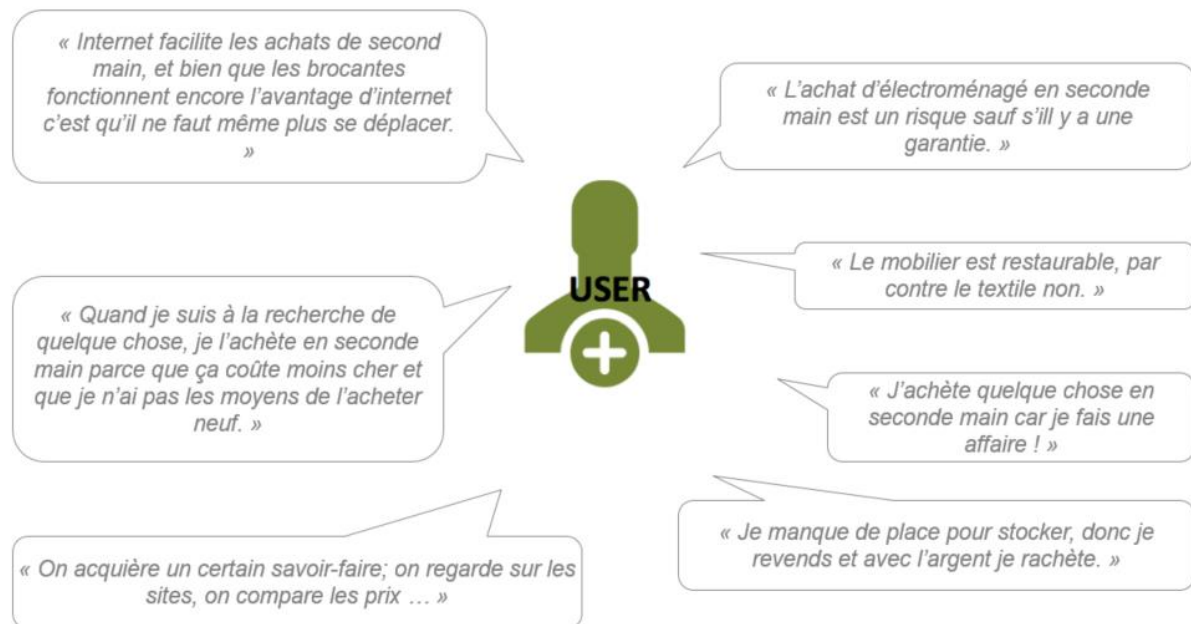
- La dimension « Profit » s'exprime lorsque le recours à la seconde main est guidé par l'aspect financier, que ce soit par obligation quand le budget ne permet pas d'acheter neuf, ou pour le plaisir de dépenser intelligemment en faisant « une bonne affaire ». La dimension « Profit » recouvre également le recours à la seconde main comme opportunité pratique de se débarrasser d'équipements non utilisés.
- La dimension « Planète » s'exprime à travers le souci écologique, voire le fantasme de participer à un projet d'économie différente (qu'il s'agisse d'un argument justificatif ou d'une vraie valeur). La seconde main nourrit alors l'expérience de faire vivre des objets plus longtemps et d'en diminuer l'impact écologique, même si demeure une conscience que cela reste une façon de (sur)consommer.
- La dimension « People », qui représente l'implication sociale ou citoyenne, s'exprime le mieux via le choix des circuits de distribution. L'achat en seconde main devient un acte citoyen parce qu'il participe également à un projet social (type Oxfam, Petits Riens, etc.). Cependant, lorsque l'objectif principal est de donner du sens et de créer des liens, la majorité des personnes privilégie les pratiques du don, du prêt-emprunt ou de l'échange à l'achat-vente en seconde main.

Les témoignages recueillis par Egérie Research auprès d'usagers de la seconde main confirment l'aspect opportun de la pratique, l'intérêt du gain financier, mais aussi l'importance de maîtriser les codes de la pratique, ainsi que le rôle facilitateur d'internet.



Figure 12 : Exemple de retours positifs d'utilisateurs de la seconde main

Source : Egérie Research, 2015



4.2.3. Les obstacles : des freins émotionnels et rationnels

Les réticences émises par les non usagers de la pratique du réemploi par l'achat-vente en seconde main sont d'ordre émotionnel et rationnel.

Les obstacles émotionnels suivants ont été identifiés aux différents niveaux du processus :

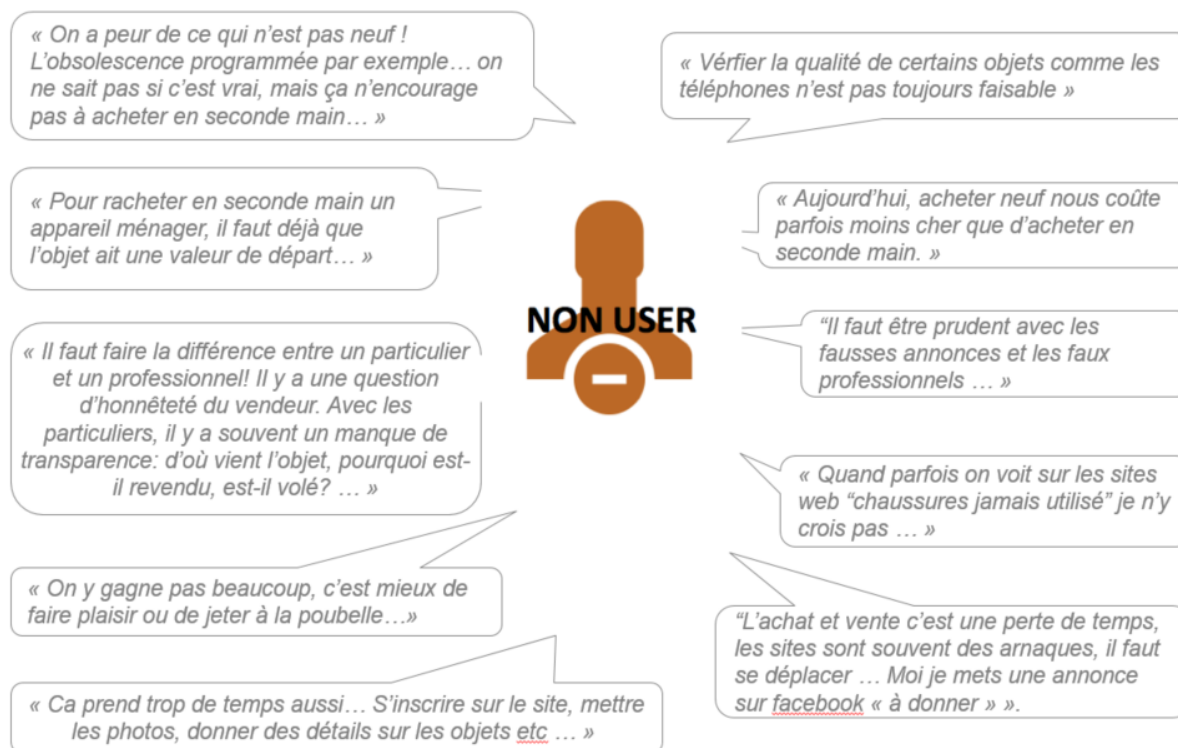
- Dans la seconde main en général, le fait de vendre ou d'acquérir des objets utilisés provoquent de la gêne.
- La vente peut être difficile à envisager, particulièrement au sein du réseau de proximité, si la valeur de l'objet entre en conflit avec celle de la relation.
- L'achat en seconde main renvoie une image négative de soi, corrélée à l'impression redoutée de « ne pas avoir les moyens » (d'acheter neuf). Par ailleurs, l'empreinte du précédent propriétaire dans l'objet d'occasion peut générer un inconfort psychologique ; ayant appartenu à quelqu'un d'autre, l'objet n'est jamais vraiment « à soi ». Il existe encore des peurs liées à la sécurité (ex : peur de l'électrocution avec un appareil électrique d'occasion), ou liées à l'hygiène par manque de connaissance de l'ancien propriétaire. Certaines personnes peuvent ressentir de la culpabilité et sentiment de prendre la place de quelqu'un qui en aurait vraiment besoin, ou de faire une affaire au détriment de ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter neuf. Il existe encore des freins hédonistes, là où l'achat d'un objet d'occasion procure moins de plaisir que celui d'un objet neuf, dès lors qu'y manque le rituel du déballage et de l'appropriation.

Du côté des obstacles rationnels, ils sont davantage liés à la maîtrise de certains paramètres inhérents à la pratique de l'achat-vente en seconde main. On retrouve notamment : la connaissance de la valeur de l'objet dans son état neuf versus utilisé, l'impression de complexité de la démarche ou encore le temps nécessaire à investir (que ce soit pour mettre l'objet en vente, par exemple en créant une annonce sur internet, ou que ce soit pour trouver l'objet recherché). Ces contraintes peuvent être décourageantes. Le manque d'information liées à l'état de l'objet, à sa durée de vie, les craintes liées à la fiabilité et l'honnêteté du vendeur, peuvent aussi constituer des obstacles. Enfin, les prix du neuf concurrentiels, tout comme les actions de soldes, de promotions, continuent d'inciter à l'achat d'objets neufs.



Figure 13 : Exemple de retours de non usagers de la seconde main

Source : Egérie Research, 2015



Les retours recueillis par Egérie Research montrent l'importance du souci quant à la valeur et à la viabilité de l'objet, la méfiance vis-à-vis de la transaction hors du cadre commerçant traditionnel. Ils soulignent également la contrainte du temps à investir, et un rapport entre le gain financier et le temps investi peu avantageux.

4.2.4. Recommandations

Le succès de la pratique de l'achat-vente en seconde main repose sur une bonne évaluation de la valeur de l'objet et une connaissance des codes en usage (par exemple, privilégier l'achat d'objets encore sous garantie, l'acheteur assume le transport de l'objet).

Afin de valoriser les initiatives et les circuits d'achat-vente en seconde main, il convient de renforcer les conditions d'adhésion et de promouvoir les facteurs incitant à la pratique. L'analyse des comportements des usagers et des non usagers montrent deux axes prioritaires. D'une part, il y a lieu de favoriser l'accessibilité aux règles et aux codes d'usage afin de simplifier la pratique : établir les droits et devoirs de l'acheteur et du vendeur, diffuser les pratiques et astuces apportant une caution à l'acheteur vis-à-vis de l'origine et de l'état de l'objet, l'accord commun sur la valeur de l'objet et le prix. D'autre part, il semble judicieux d'assurer la promotion des sites internet de référence à forte notoriété, de faciliter les démarches (inscription, création de l'annonce,...) et la recherche, de clarifier le rapport de prix occasion/neuf.

4.3. Adhésion au réemploi en fonction des flux d'équipements¹⁸

Pour toutes les pratiques de réemploi, l'adhésion des usagers se décline en fonction du flux d'objet concerné. Certains objets du quotidien se prêtent plus au réemploi que d'autres. Certaines personnes peuvent être adeptes du réemploi pour certains flux, mais résolument l'éviter pour d'autres flux.

Au-delà du type d'objet, c'est la notion de valeur de l'objet qui intervient comme critère majeur dans le type de stratégie envisagé. Finalement, la décision d'introduire un objet dans le circuit de la seconde main dépend de sa valeur. L'objet présente :



- Une haute valeur émotionnelle. Dans ce cas, plutôt que la mise en vente, la tendance sera de conserver l'objet ou d'en faire don à l'intérieur d'un cercle proche pour continuer à la voir « vivre ». Le prêt ou la location seront plus difficiles à envisager en raison de la crainte de voir l'objet abîmé ou mal entretenu.
- Une haute valeur matérielle ou résiduelle. Dans ce cas, l'objet est perçu comme un investissement financier. Le don est difficile à envisager, et le prêt gratuit s'envisage avec des proches et des personnes de grande confiance. La réparation acquiert une grande importance pour prolonger la vie de l'objet, et c'est éventuellement sa vente ou sa location qui seront privilégiés afin de récupérer entièrement ou partiellement sa valeur financière.

Le tableau 1 indique pour les différents flux d'équipements recensés à Bruxelles, l'élément du contexte qui influence la démarche réemploi, les motivations et les freins rencontrés de manière générale ainsi que le type de pratique de réemploi la plus cohérente.

Tableau 1 : Adéquation aux pratiques de réemploi en fonction du tpe d'équipement

Source : Egérie Research, 2015



Flux d'objet	Caractéristique du flux et cohérence de la démarche de réemploi	Motivations	Freins	Adéquation à la pratique de :				
				Don échange	Seconde main	Réparation transformation	Prêt de proximité	Location
Textile (vêtements, chaussures, maroquinerie, accessoires)	Flux d'objets caractérisé par un mode de production et de consommation axé sur le jetable	<ul style="list-style-type: none"> - Univers de la femme, de la famille - réemploi surtout pour les articles pour enfants - plaisir de la customisation 	<ul style="list-style-type: none"> - achat neuf bon marché, dans logique jetable plus que durable - réticence à propos de l'hygiène - position de donneur plus acceptable que receveur - manque de compétence en couture et réparation 	++	++	+/-	++	+ (si exclusivité)
Equipement non électrique	Démarche de réemploi cohérente	<ul style="list-style-type: none"> - jeux et jouets : démarche de don et d'échange, informelle ou via des organisations - sport et loisirs : démarche de prêt-location, pour utilisation ponctuelle ou essai - décoration : le plaisir de pouvoir changer 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de compétences en savoir-faire manuel - manque connaissances sur la valeur de l'objet 	++	++	+	+	+ (auprès de professionnels)
Mobilier	Un flux d'équipement lié aux étapes de la vie, où le réemploi est limité par l'aspect encombrant.	<ul style="list-style-type: none"> - prêt et don fréquent entre jeunes en phase d'installation, de déménagement - plaisir de la customisation - don permet de se débarrasser d'encombrants 	<ul style="list-style-type: none"> - pratiques de réparation / transformation requièrent des savoirs-faire spécifiques - difficulté de transport, de placement, manque d'espace pour réparer / transformer 	++	++	+	+	+ (auprès de professionnels)
Petit électroménager (ex : mixer, fer à repasser, ...)	La démarche de réemploi est contraignante face à la facilité et au plaisir de l'achat neuf.	<ul style="list-style-type: none"> - articles de fun cooking prêtés facilement entre proches - petites dimensions facilitent le transport pour prêt, réparation, vente 	<ul style="list-style-type: none"> - crainte de récupérer des équipements non conformes, peu fiables ou endommagés - la réparation peut être couteuse au regard des prix du neuf - il peut être difficile d'attendre une solution via le réemploi vu le coût abordable du neuf 	+	+	+	++	-
Gros électro (ex : frigo, lave-linge, ...)	Flux pour lequel la réflexion autour de l'écologie est la plus prononcée	<ul style="list-style-type: none"> - prix élevé des équipements neufs - prêt et don fréquents auprès des jeunes en phase d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> - crainte de récupérer des équipements non conformes, peu fiables ou endommagés - objets neufs souvent plus économes/écologiques 	+	+	+	++	-



		<ul style="list-style-type: none"> - utilisation régulière mais pas quotidienne + manque de place pour certains équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - aspect encombrant limite les possibilités de réparation hors service à domicile - la réparation peut être plus chère que l'achat neuf 					
Livres, CD, DVD, Jeux	<p>L'aspect de transmission intrinsèque aux objets de ce flux facilite l'adhésion au réemploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expérience de partage, plaisir de la découverte, facilitent le don et le prêt, fréquents entre proches - fréquenter les bibliothèques, ludothèques et médiathèque fait partie des habitudes - la collection comme loisir - concerne toutes les générations 	<ul style="list-style-type: none"> - la digitalisation des supports rend le réemploi inutile - l'obsolescence rapide des jeux vidéo 	++	+	++	++	++ (via bibliothèque, médiathèque)
Outillage	<p>Le réemploi nécessite une certaine expertise ou un accompagnement technique. L'objet est aussi important que le service qui l'accompagne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'achat neuf peut être couteux pour des utilisations occasionnelles - Un non initié préférera d'abord essayer une technique - valeur émotionnelle et idée de transmission intergénérationnelle d'un savoir-faire attachée à certains outils 	<ul style="list-style-type: none"> - besoins d'un accompagnement didactique minimum, voire d'une maîtrise de l'outil ou de la machine - question de la fiabilité du matériel proposé au réemploi, qui peut représenter un danger pour la sécurité 	+	+	+/-	++	++ (entre professionnels ou entre particuliers et enseignants)
Informatique et multimédia	<p>Le réemploi est en contradiction avec l'évolution technologique et le jeu des marques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le plaisir de relever le défi de la réparation - réaction à l'obsolescence programmée 	<ul style="list-style-type: none"> - le modèle de consommation qui pousse à l'usage éphémère d'objets suivant la mode - réemploi s'adresse davantage aux experts qu'aux initiés - coût de la réparation souvent plus cher que l'achat neuf - dans le cadre professionnel, la nécessité de disposer rapidement de matériel performant 	++	+/-	+	-	-



5. Conclusions

Au vu des défis environnementaux actuels, le modèle économique dans lequel nous vivons est appelé à muter. Tant au niveau individuel que collectif, bien des individus s'interrogent sur leurs priorités de vie, leurs valeurs et leur place en tant que citoyen. L'engagement des citoyens vers une transition des modes de consommation, d'utilisation et de gestion des objets du quotidien est un facteur prépondérant de la mise en place d'une logique de gestion des objets plus circulaire. Cependant, dans une société où consommer continue de faire exister, le changement d'habitude n'est pas simple. Passer d'un modèle de consommation « classique » vers une consommation plus responsable, réfléchie, voire collaborative, demande de l'investissement ainsi qu'un accompagnement.

Le cinquième plan de gestion des ressources et des déchets (PGRD), approuvé en 2018 par le gouvernement de la Région bruxelloise, définit un cadre pour le développement du réemploi d'équipements répondant à la demande des ménages comme des activités professionnelles. De nouvelles mesures visent à soutenir l'économie sociale par la garantie d'une collecte préservante et d'un accès aux gisements collectés. Ainsi, le plan assure aux acteurs de l'économie sociale l'accès prioritaire et gratuit au gisement des flux qu'ils soient collectés par l'Agence Bruxelles Propreté, dans le cadre de la mise en œuvre de certaines REP, par les communes, etc.

Par ailleurs, le service offert par les acteurs doit tenir compte des particularités des populations (type d'habitat, ménages non motorisés, etc.) et de leurs épisodes de vie (emménagement, déménagement, naissance, décès, etc.). Le PGRD prévoit de mettre à disposition des ménages des services de collecte préservante et sélective : « Il s'agira de combiner, selon les besoins analysés, les infrastructures mobiles et temporaires aux infrastructures plus classiques (parcs à conteneurs, collectes en porte-à-porte, collectes en bulles, collectes chez le détaillant, collectes diverses par l'économie sociale, proxy-chimik, ...). La Région veillera également à ce que les services de collecte préservante soient suffisamment intégrés, professionnels et financièrement abordables pour que le citoyen choisisse cette voie. »

Une consommation prenant en compte le réemploi engage la capacité du consommateur de pouvoir penser différemment son rapport aux objets, ce qui ne va pas de soi et implique un vrai changement d'habitudes. La place donnée aux personnes dans la cité, le rôle en tant que citoyen et en tant qu'acteur d'un quartier sont des éléments clefs. Ainsi, internet, plus qu'un outil, ouvre vers de nouvelles pratiques en permettant aux particuliers de (re)devenir acteurs experts de leurs choix par le partage d'informations et de conseils entre pairs.

Différents critères influencent l'adhésion au concept de réemploi et conditionnent le choix de l'une ou l'autre pratique. Outre les obstacles externes, liés au contexte local, et les obstacles internes, liés aux représentations personnelles, la motivation à introduire un objet dans le circuit du réemploi dépend : de la valeur de l'objet, de l'urgence et la nécessité de se défaire ou d'acquérir un objet, de critères socio-démographiques (présence d'enfants, niveau social, étape dans la vie). Par ailleurs, les nouvelles stratégies de réemploi requièrent une initiation des usagers. Contrairement à la consommation classique, dont les règles sont connues de tous, pour la plupart des initiatives de réemploi, l'analyse montre un manque de connaissance auprès des non habitués des codes et règles en usages.

Etant donné ces différents constats, une série de recommandations visant à promouvoir les bons gestes et à favoriser l'installation de nouvelles habitudes auprès des Bruxellois ont pu être formulées²⁰.

1. Redonner sens à la vie des quartiers et des communes car la connaissance de l'autre est une des clés d'entrée majeure dans la dynamique du réemploi.
2. Faire du réemploi une thématique amusante, stimulante et accessible à tous, plutôt qu'une réflexion davantage intellectuelle, « charitable » et ennuyeuse.
3. Faire du réemploi une thématique accessible et sécurisante en offrant le plus de similitude possible avec l'univers connu de la consommation classique pour minimiser le stress.

²⁰ EGÉRIE RESEARCH, 2015



4. Positionner les pouvoirs publics comme partenaires du citoyen bruxellois dans sa gestion du réemploi en offrant une guidance sérieuse et inspirant confiance.
5. Dans l'éventualité de la création d'une plateforme Internet : faire en sorte que le site réponde aux exigences du consommateur online moderne.
6. Privilégier le niveau local comme relais et activateur de la stratégie de réemploi car il est une source de réassurance et de facilitation des gestes vertueux.
7. Se référant au rôle majeur de l'enfant comme acteur de citoyenneté , installer le comportement vertueux dès le plus jeune âge en favorisant l'apprentissage scolaire des techniques de réemploi.

Sources

1. BRUXELLES ENVIRONNEMENT, novembre 2018, « Plan de Gestion des Ressources et des Déchets – Pour une consommation durable, sobre, locale et circulaire. Pour une société zéro déchet », 78 pp. Disponible sur : https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/pgrd_181122_fr.pdf
2. BRUXELLES ENVIRONNEMENT, 2020, « Tonnages de déchets ménagers et assimilés », Rapport de l'état de l'environnement 2015-2018 [lien](#)
3. BRUXELLES ENVIRONNEMENT, 2020, « Part et gestion des déchets préparés en vue du réemploi et du recyclage », Rapport de l'état de l'environnement 2015-2018 [lien](#)
4. BRUXELLES ENVIRONNEMENT, 2020, « Cadre politique et législatif, acteurs et infrastructures de la gestion des ressources et des déchets », Fiche documentée [lien](#)
5. COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS, décembre 2015, « Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire », COM/2015/0614. Disponible sur [<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52015DC0614>]
6. DE BRUYN, R, avril 2017, « Qu'est-ce que l'économie sociale ? » [<https://www.ecoconso.be/fr/content/quest-ce-que-leconomie-sociale>]
7. DEDICATED, 2018. « Baromètre des opinions et des comportements de la population bruxelloise en matière environnementale », étude pour le compte de Bruxelles Environnement
8. EGÉRIE RESEARCH, 2015, « Analse qualitative des comportements de réutilisation et de réparation des produits en région de Bruxelles-Capitale à l'aide de focus-groupes », document non publié
9. MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'ENERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, octobre 2016, « Ensemble, faisons tourner l'économie en développant l'économie circulaire en Belgique », 23pp. Disponible sur [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/econ-circ-fr-light.pdf]
10. RESSOURCES, 2017. « Observatoire de la réutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2017 », 29 pp.
11. RESSOURCES, 2018. « Observatoire de la réutilisation Wallonie/Bruxelles – Edition 2018 », 34 pp.
12. SONECOM, 2016, « Sondage du comportement relatif à la réutilisation et à la réparation de produits en Région de Bruxelles-Capitale », document non publié

Auteur(s) de la fiche

BABAR Louise

Relecture : VERBEKE Véronique